Mandat pour l'exportation et pour la recherche-développement dans le domaine de l'information et des technologies connexes

Le succès grâce au partenariat

Le Programme de partenariat MERIT

Industrie, Sciences et Technologie Canada | Industry, Science and Technology Canada

Approvisionnements et Services Canada | Supply and Services Canada

QUEEN HC 120 .I55 A34 1992
Canada. Industry, Science an
Achievement through partners

DATE DUE
DATE DE RETOUR

JUN 2 6 1997	

CARR McLEAN 38-296

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
116968

Le Programme de partenariat MERIT :

Un engagement envers le Canada

Qu'est-ce que le MERIT ?

Mandat pour l'exportation et pour la recherche-développement dans le domaine de l'information et des technologies connexes : MERIT. Le Programme de partenariat MERIT est une initiative du gouvernement canadien. Son objectif principal est de mettre en valeur le secteur canadien des technologies de l'information en reconnaissant la contribution des entreprises multinationales de ce secteur qui se sont engagées à participer de manière tangible au développement industriel du Canada. Le Programme est le complément de la politique du gouvernement visant à améliorer les services en utilisant l'information et les technologies de façon novatrice.

Historique du MERIT

Le Programme de partenariat MERIT est, à compter de janvier 1992, le nouveau nom du Programme de rationalisation. Le Programme est géré par Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et Approvisionnements et Services Canada (ASC). Les décisions finales en matière de politique et d'octroi du statut d'associé du MERIT sont prises par le Comité d'examen de partenariat MERIT (CEPM) qui est présidé par des représentants des deux ministères mentionnés précédemment. Le Programme de rationalisation a été créé au milieu des années 70 avec l'introduction d'une politique d'achats pour ce qui était alors le secteur du traitement électronique des données afin de refléter la mondialisation croissante de l'industrie. Il a permis de reconnaître la contribution des sociétés de cette industrie au développement industriel canadien, contribution qui s'effectue par le biais de la fabrication de produits pour l'exportation, de l'exclusivité mondiale, de la R-D et d'autres avantages. Des modifications au Programme de rationalisation ont été introduites à l'automne de 1985 et sont demeurées en vigueur jusqu'à l'introduction du Programme de partenariat MERIT en janvier 1992.

Les objectifs du MERIT

- la mise au point de produits et de services concurrentiels sur le plan international dans le domaine des technologies de l'information;
- le lancement d'un éventail d'initiatives en matière de développement industriel;
- le développement industriel à long terme au Canada;
- la reconnaissance de sociétés qualifiées pour leur importante contribution au développement du secteur canadien des technologies de l'information et pour leur sens des responsabilités sociales.

Les récompenses du MERIT :

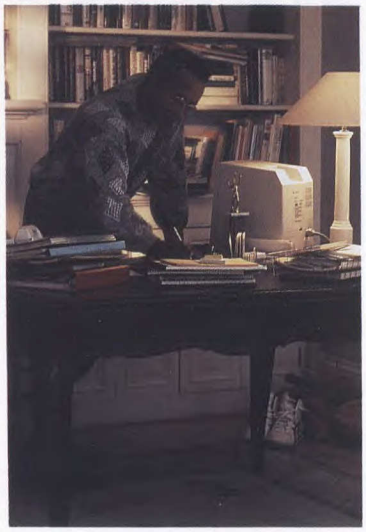

Les acheteurs du gouvernement peuvent travailler dans l'intérêt du Canada

En qualité de représentant du gouvernement chargé des achats de matériel dans le domaine des technologies de l'information, votre appui aux associés du MERIT et votre reconnaissance de ces derniers profitent directement à l'économie canadienne et répondent à l'engagement du Canada pour sa prospérité. Quoique les politiques d'approvisionnement du gouvernement fédéral permettent de restreindre l'accès des soumissions aux fournisseurs du groupe de priorité 1 pour les achats au nom des ministères qui ne sont pas assujettis à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et à l'Accord de libre-échange, tous les ministères sont encouragés à s'assurer que les fournisseurs du groupe de priorité 1 (y compris les associés du MERIT) ont la possibilité de soumissionner à chaque demande.

Votre appui aux associés du MERIT apporte les bénéfices suivants au Canada :

- Des mandats d'exclusivité régionale et mondiale de produits offrent aux Canadiens la possibilité de mettre au point, de construire et d'exporter des pièces et des produits acceptés dans le monde entier.
- Des opérations de fabrication établies aux fins d'exportation emploient des milliers de personnes et favorisent les relations avec de nombreux fournisseurs secondaires et le secteur des services.
- Un investissement en recherche-développement fournit des fonds, de l'aide et des encouragements aux scientifiques, aux centres de recherche, aux éducateurs et aux diplômés canadiens.
- Les regroupements stratégiques sont bénéfiques aux associés canadiens des multinationales principales.
- Des bureaux d'approvisionnement internationaux renforcent les marchés outre-mer canadiens en permettant aux multinationales de se procurer des produits canadiens dans le domaine des technologies de l'information, pour les exporter ensuite dans des usines aux quatre coins du monde.

IBM Canada Ltée a investi, depuis 1980, environ 322 millions de dollars dans son usine de Toronto (photo du haut), principalement durant les cinq dernières années. L'usine de Philips Électronique Lteé (photo du bas), située à Saint-Laurent (Québec).

L'importance du secteur canadien des technologies de l'information

Il existe des raisons majeures pour consolider le secteur industriel canadien des technologies de l'information. Les faits parlent d'eux-mêmes :

- les revenus annuels se chiffrent à 40 milliards de dollars;
- 300 000 emplois relèvent directement du secteur;
- le secteur représente 35 p. 100 de toute la R-D industrielle effectuée au Canada;
- le marché intérieur se classe au 7e rang mondial;
- 70 p. 100 de la production canadienne est exportée;
- un taux de croissance annuel élevé est prévu jusqu'à la fin du siècle;
- le gouvernement considère le secteur stratégique pour le Canada;
- les technologies de l'information représentent des technologies valorisantes qui améliorent la compétitivité de tous les autres secteurs de l'économie.

L'appui aux associés du MERIT et la reconnaissance de ces derniers profitent directement à l'économie canadienne.

Quand l'acheteur du gouvernement devrait-il utiliser le MERIT ?

Les vendeurs de matériel dans le domaine des technologies de l'information sont évalués selon des critères de sélection qui comprennent la qualité du produit, le coût par rapport à la concurrence, la stabilité de la société, l'excellence du service, la disponibilité et la convivialité. Tous les associés du MERIT ont été évalués et jugés selon ces critères et plusieurs autres. En choisissant un associé du MERIT, vous êtes assuré de choisir parmi les entreprises les plus renommées dans le domaine des technologies de l'information et de faire profiter l'économie canadienne.

Associés du MERIT :

Leadership grâce au développement industriel

Le Programme de partenariat MERIT favorise un secteur canadien des technologies de l'information plus fort, par le biais d'engagements de développement industriel à long terme.

Les associés du MERIT d'aujourd'hui

Les entreprises qui possédaient déjà le statut de société rationalisée ont dorénavant le statut d'associé du MERIT sans modification de leurs engagements antérieurs, sous réserve de l'examen normal annuel des performances en matière de développement industriel. Le nouveau Programme de partenariat MERIT est plus souple et reconnaît l'importance des activités découlant de la mondialisation, telles que les regroupements stratégiques et la mise sur pied d'un réseau de fournisseurs. Le Programme de partenariat MERIT met l'accent sur la reconnaissance structurée d'une gamme plus vaste d'activités en matière de développement industriel dans le domaine des technologies de l'information, y compris les initiatives de R-D et le travail avec les fournisseurs, les universités et les centres d'excellence canadiens. Les associés du MERIT comptent parmi les meilleurs citoyens du Canada.

Actuellement, les associés du MERIT comprennent Apple Canada Inc., Digital Equipment du Canada Ltée, Hewlett-Packard (Canada) Ltée, IBM Canada Ltée, Motorola Canada Ltée, NCR Canada Ltée, Olivetti Canada Ltée, Philips Électronique Ltée, Sun Microsystems of Canada Inc., Unisys Canada Inc. et Xerox Canada Inc. D'autres candidats sont considérés pour l'obtention du statut d'associé du MERIT.

Les associés du MERIT, tels que Hewlett-Packard (Canada) Ltée, favorisent l'infrastructure scientifique et technologique.

Rendement des associés du MERIT

Un examen rapide de certaines des caractéristiques remarquables de tous les associés du MERIT révèle leur importance pour le Canada.

Les associés du MERIT :

- exportent autant qu'ils importent;
- aident à améliorer la balance canadienne des paiements;
- effectuent un haut niveau de recherche-développement;
- exploitent des bureaux d'approvisionnement internationaux au Canada qui localisent les sources canadiennes d'approvisionnement pour les produits dans le domaine des technologies de l'information pour l'exportation, et favorisent l'installation de nouveaux fournisseurs approuvés;
- emploient, collectivement, 30 000 canadiens et soutiennent indirectement un nombre considérable d'autres employés au sein de leur communauté de fournisseurs;
- stimulent les réalisations canadiennes dans le domaine des technologies de l'information en favorisant les regroupements et le partenariat dans le domaine de la R-D;
- appuient la normalisation internationale.

Les associés du MERIT comptent parmi les meilleurs citoyens du Canada.

MERIT et votre entreprise :

Le gouvernement fédéral achète annuellement pour environ 2 milliards de dollars de biens et de services dans le domaine des technologies de l'information.

Les récompenses du MERIT

Le Canada ainsi que de nombreux autres pays utilisent depuis longtemps les achats comme instrument de développement industriel. Le nouveau Programme de partenariat MERIT est un outil perfectionné mis au point avec les sociétés rationalisées d'alors, d'autres multinationales, les fabricants canadiens d'ordinateur personnel, l'Association canadienne de la technologie de l'informatique, l'Association canadienne de technologie de pointe et divers organismes gouvernementaux. Le gouvernement fédéral achète annuellement pour environ 2 milliards de dollars de biens et de services dans le domaine des technologies de l'information, et tous les ministères sont encouragés à offrir aux associés du MERIT les possibilités d'obtenir ces contrats.

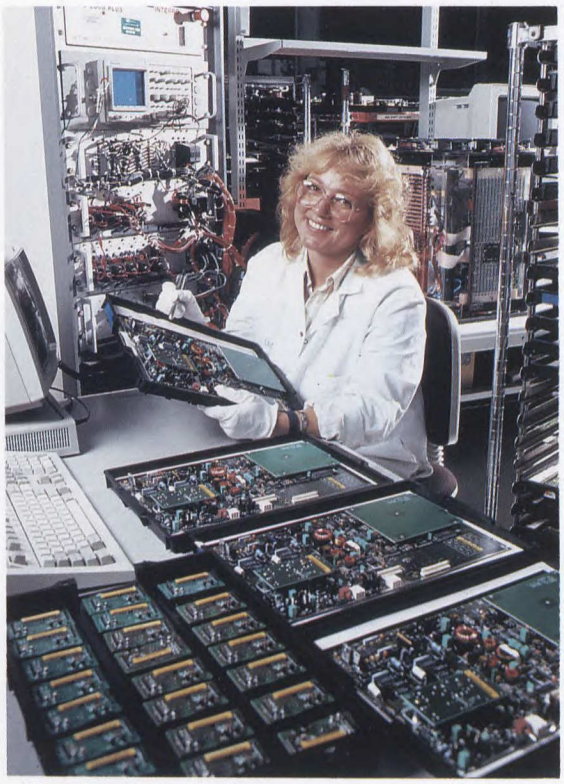

Les blocs d'alimentation fabriqués à Toronto par IBM Canada Ltée se sont mérité un mandat mondial et sont exportés à travers le monde.

Comment ma société peut-elle devenir un associé du MERIT ?

Bien que l'ASC applique des politiques d'achat pertinentes dans les demandes de soumission, les sociétés voulant s'associer au MERIT sont invitées à communiquer avec ISTC aux fins de discussions préliminaires (voir le revers de la couverture de la présente brochure). L'évaluation des propositions des entreprises et les recommandations au Comité seront effectuées par ISTC.

A l'université de Waterloo, des étudiants apprennent des techniques d'informatique graphique à l'aide de postes de travail de la Digital Equipment Corporation.

Avantages du partenariat MERIT sur le plan de l'entreprise

Les associés retirent de nombreux avantages du Programme :

- Le Programme assure l'accès du groupe de priorité 1 des associés du MERIT à une partie importante du marché d'ordinateur et de matériel de bureau qui regroupe les achats effectués par le gouvernement canadien au nom de **Transports Canada, de Communications Canada, de Pêches et Océans, ainsi que certains achats pour le compte de la Défense nationale et de la Gendarmerie royale du Canada.**
- Le Programme s'addresse à tous les ministères du gouvernement fédéral ainsi qu'aux organismes extérieurs tels que les sociétés d'État, la Fédération canadienne des municipalités et toute province qui désire se joindre au programme fédéral.
- Les produits admissibles des associés du MERIT sont automatiquement considérés comme étant 100 p. 100 canadiens aux fins du processus d'achat du gouvernement fédéral.
- Le Programme est reconnu par la Fédération canadienne des municipalités.
- Les employés canadiens de votre entreprise jouissent de bonnes relations et sont fiers de voir leur employeur reconnu comme un bon citoyen grâce au statut d'associé du MERIT.
- Les associés du MERIT jouissent d'une très bonne réputation auprès de tous les ministères du gouvernement fédéral.

Le Programme MERIT :

Le succès grâce au partenariat

Les étapes conduisant au partenariat

Un représentant d'ISTC aidera votre société quant aux étapes à suivre pour devenir associé du MERIT, notamment :

- Il faut soumettre un plan d'affaires comprenant les engagements de développement industriel de l'entreprise envers le Canada ainsi que la formule de données corporatives dûment remplie de la société canadienne et les états financiers vérifiés les plus récents.

- Le plan d'affaires constitue un document clé, car il décrit (normalement en 10 pages ou moins) les activités canadiennes actuelles de la société ainsi que les plans et les stratégies qu'elle compte mettre en œuvre au Canada dans une période de quatre à cinq ans.

- Au cours de l'examen de la proposition de la société et des discussions qui suivent la première réunion, une lettre d'entente est préparée; cette dernière énumère de façon précise les engagements et les étapes principales correspondantes; l'entente est signée normalement par le président de l'entité canadienne, les cadres supérieurs appropriés de la société mère et ISTC.

- A la suite des négociations et de l'analyse détaillée de la proposition de la société, un résumé, comprenant les recommandations et une copie de la lettre d'entente avec les engagements, est envoyé au Comité pour la décision finale.

L'exclusivité mondiale représente l'élément principal d'une proposition MERIT

- Les heureux candidats prépareront un communiqué de presse pour rendre public leur nouveau statut d'associé du MERIT, ainsi qu'une déclaration d'ordre général de leurs engagements.

Admissibilité au Programme

Les domaines touchant la création de logiciels et la fabrication de matériel relatif aux technologies de l'information sont admissibles au Programme de partenariat MERIT. Les produits devront être fabriqués pour l'exportation afin de réaliser des économies d'échelle et, en même temps, de maximiser les bénéfices pour le Canada. **L'élément principal de toute proposition présentée par une société réside dans l'exclusivité mondiale à laquelle s'associent la conception, la mise au point et la commercialisation du produit entièrement effectuées au Canada, sous gestion canadienne. La proposition devrait comprendre des activités importantes de R-D au Canada. La création d'un bureau d'approvisionnement international pour l'établissement de fournisseurs canadiens est aussi fortement souhaitée.**

Les associés du MERIT sont considérés comme étant 100 p. 100 canadiens aux fins du processus d'achat du gouvernement fédéral.

Le Programme de partenariat MERIT reconnaît la contribution des sociétés multinationales du secteur des technologies de l'information qui se sont engagées à participer de manière tangible au développement industriel du Canada. Les associés du MERIT jouissent d'une très bonne réputation auprès de tous les ministères fédéraux, et sont mis en valeur auprès des sociétés d'État, de la Fédération canadienne des municipalités et de toute province qui désire se joindre au programme fédéral.

Le Programme de partenariat MERIT

Direction des ordinateurs et des technologies émergeantes
Direction générale de l'industrie des technologies de l'information
Industrie, Sciences et Technologie Canada
OTTAWA, Ontario, Canada K1A 0H5

Programme de partenariat MERIT :
Téléphone : (613) 952-8420
Télécopieur : (613) 952-8419

Canada

QUEEN HC 120 .I55 A34 1992
Canada. Industry, Science an
Achievement through partners

DATE DUE
DATE DE RETOUR

JUN 2 6 1997	

CARR McLEAN 38-296

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
116968